



POINT  
STAT

Juin 2021

# L'emploi dans la fonction publique en 2019

Solène COLIN  
Yannig PONS

## Évolution des effectifs de la fonction publique en 2019

Au 31 décembre 2019, 5,61 millions d'agents travaillent au sein de la fonction publique en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), soit 44 000 de plus que fin 2018 (+0,8 % sur un an). À ces agents publics s'ajoutent 51 700 contrats aidés, en nette baisse par rapport à 2018. Comme les deux années précédentes, la hausse de l'emploi public s'explique notamment par le passage sous statut de contractuel de droit public, au sein du même versant, de 24 500 contrats aidés présents fin 2018. Contrairement aux années précédentes, le dynamisme de l'emploi public fait plus que compenser la baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés (-26 900). Ainsi, l'emploi chez les employeurs publics (y compris bénéficiaires de contrats aidés) augmente de 0,3 %. Les premières estimations pour 2020 confirment cette dynamique.

Hors contrats aidés, l'emploi augmente dans la fonction publique de l'État pour la quatrième année consécutive (+0,9 %). Comme les années précédentes, cette hausse provient principalement des augmentations aux ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et Recherche, et à ceux de l'Intérieur et de la Justice.

Dans la fonction publique territoriale, l'emploi progresse, en 2019, de 0,9 %. Comme les deux années précédentes, cette hausse est pour l'essentiel liée au recrutement comme contractuels de bénéficiaires de contrats aidés présents fin 2018. Néanmoins, contrairement aux années précédentes, en prenant en compte les contrats aidés, en recul de 6 100 personnes, l'emploi augmente dans ce versant (+0,5 %).

Dans la fonction publique hospitalière, l'emploi augmente de 0,4 %, un rythme proche de celui de 2018.

**En 2019, l'emploi public augmente de 0,8 % dont 0,4 point provient de la conversion de contrats aidés en contrats de droit public**

**Fin 2019, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (hors Mayotte), la fonction publique emploie 5,61 millions d'agents<sup>1,2</sup> (Figure 1),**

1. La qualité des données sur les militaires s'est dégradée à partir de 2018 : les postes des militaires ne disposent notamment plus d'un identifiant individuel commun avec les autres déclarations d'agents publics. Ainsi, lorsqu'un militaire occupe par ailleurs un poste secondaire dans la fonction publique, il n'est pas possible de repérer ce poste comme tel. En l'absence d'un identifiant commun, ces postes secondaires sont assimilés à des postes principaux entraînant une surestimation de l'effectif total. À titre d'information, en 2017, 1 300 militaires occupaient un poste secondaire (non annexe, actif au 31/12) en France métropolitaine ou dans les DOM au sein de la fonction publique.

2. Les bénéficiaires de contrats aidés ne sont donc pas comptés dans les « agents publics » car ce sont des salariés de droit privé. Formellement, les apprentis ne sont pas des agents publics mais sont comptés avec eux dans cette publication.

soit 44 000 de plus que fin 2018. À ceux-ci peuvent s'ajouter 51 700 bénéficiaires de contrats aidés, employés par le secteur public sous contrat de droit privé, en nette baisse sur un an (-26 900 sur un an).

**Hors contrats aidés, le nombre d'agents publics augmente de 0,8 % entre fin 2018 et fin 2019.** Cette augmentation est proche de celles observées les deux années précédentes (+0,8 % en 2017 et +0,7 % en 2018). Elle est supérieure de 0,4 point à l'augmentation annuelle moyenne de l'emploi public depuis 2009 (Figure 2). En 2019 comme en 2017, la progression de l'emploi public est inférieure à celle de l'emploi total en France (+1,4 % y compris les non-salariés) alors qu'elle lui était identique en 2018. En moyenne au cours des dix dernières années, l'emploi public progresse de 0,4 % par an contre 0,7 % pour l'emploi total.

**Figure 1 : Effectifs physiques en nombre d'agents, en équivalent temps plein (ETP) et en équivalent temps plein annualisé (EQTP) dans la fonction publique**

	Effectifs physiques au 31/12/2019 <sup>(1)</sup>		ETP au 31/12/2019 <sup>(1)</sup>	EQTP annualisé en 2019 <sup>(2)</sup>
	Ensemble	dont à temps partiel (en %)		
Fonction publique de l'État	2 491 487	16,7	2 346 920	2 373 267
Fonction publique territoriale	1 935 435	25,5	1 762 936	1 805 554
Fonction publique hospitalière	1 184 338	23,0	1 097 183	1 103 890
<b>Ensemble de la fonction publique</b>	<b>5 611 260</b>	<b>21,1</b>	<b>5 207 038</b>	<b>5 282 711</b>

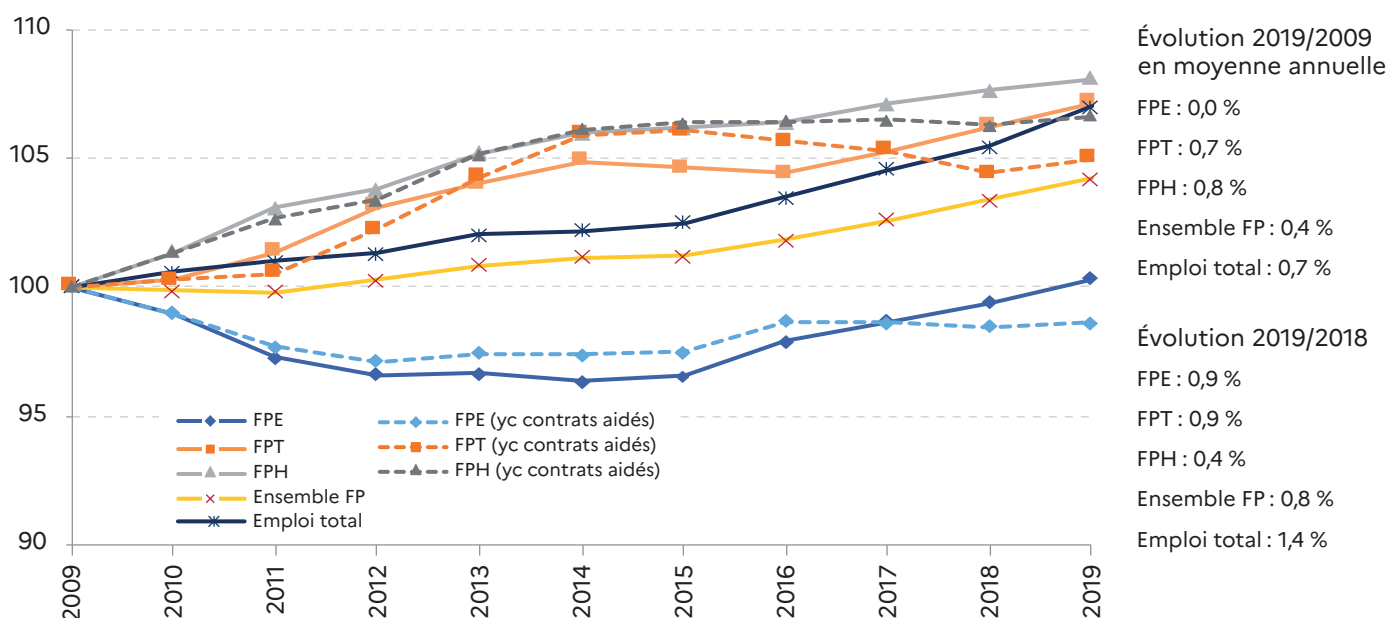
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

(1) Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(2) Champ : Postes actifs dans l'année, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

**Figure 2 : Évolution des effectifs en fin d'année dans la fonction publique depuis 2009**

(Base 100 au 31 décembre 2009)



Sources : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte.

Champ emploi total : Salariés et non-salariés des secteurs public et privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés par versant n'est disponible qu'à partir de 2010. Les évolutions y compris contrats aidés ne sont ainsi calculées qu'à partir de 2010 et font donc l'hypothèse d'une évolution égale à celle des effectifs hors contrats aidés entre 2009 et 2010.

**Ce dynamisme est en partie dû à la transformation de contrats aidés en contrats de droit public et fait plus que compenser la diminution du nombre de bénéficiaires de contrats aidés.** En effet, pour la quatrième année consécutive, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés diminue (-34,2 % après -43,3 %). En 2019, comme les années précédentes, certains d'entre eux sont devenus contractuels de droit public en cours d'année. Parmi les 78 600 bénéficiaires de contrats aidés en activité fin 2018, 28 400 travaillent dans la fonction publique fin 2019, dont 24 500 sous le statut de contractuel au sein du même versant. Néanmoins, contrairement aux années précédentes, le dynamisme de l'emploi public fait plus que compenser la baisse du nombre de bénéficiaires

de contrats aidés. Ainsi, en les prenant en compte, l'emploi chez des employeurs relevant de la fonction publique augmente (+0,3 % après -0,4 % en 2018).

**La fonction publique de l'État (FPE) emploie plus d'agents que la fonction publique territoriale ou hospitalière.** La FPE, constituée des ministères, des établissements publics administratifs (EPA) nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ)<sup>3</sup>, emploie 44 % des agents (2,49 millions). La

3. Dans la suite sont regroupés sous le terme d'EPA l'ensemble des établissements publics nationaux hors établissements publics industriels et commerciaux, à savoir les EPA proprement dits, les EPLÉ (collèges et lycées), les autorités administratives indépendantes et les établissements publics à caractère scientifique et technique.

fonction publique territoriale (FPT), composée des collectivités territoriales et des EPA locaux (Sictom, offices HLM...), en emploi quant à elle 34 % (1,94 million). Enfin, 1,18 million d'agents (21 %) travaillent au sein des hôpitaux et établissements médico-sociaux de la fonction publique hospitalière (FPH).

**En 2019, le volume total de travail dans la fonction publique a progressé au même rythme que l'emploi (+0,8 %).** Fin 2019, un peu plus d'un cinquième des agents ne travaillent pas à temps complet<sup>4</sup>, une part en légère hausse par rapport à 2018 (+0,5 point). Dans la FPT, le travail à temps partiel est plus répandu (25,5 %) et recule par rapport à 2018 (-0,8 point). Dans la FPE, le recours au temps partiel est moins développé avec 16,7 % mais augmente cette année de 1,2 point. Pondéré par leur quotité de travail en fin d'année, fin 2019, le nombre d'agents dans la fonction publique s'élève à 5,21 millions en équivalent temps plein (ETP). Par ailleurs, l'évolution des effectifs en fin d'année ne rend pas compte de l'effet des années incomplètes, que les agents soient rentrés en cours d'année ou aient quitté la fonction publique avant la fin de l'année. Pour en rendre compte, le calcul annualisé conduit à un volume total de travail dans la fonction publique de 5,28 millions d'EQTP<sup>5</sup> en 2019, qui augmente cette année au même rythme que les effectifs physiques au 31 décembre.

### Les effectifs de la FPE continuent d'augmenter sous l'effet de la contractualisation d'anciens bénéficiaires de contrats aidés au ministère de l'Éducation nationale et de recrutements dans les missions prioritaires

**En 2019, hors bénéficiaires de contrats aidés, le nombre d'agents de l'État augmente de 22 200 postes (Figure 3), soit +0,9 %.** Cette augmentation est légèrement plus marquée qu'en 2018 (20 000 postes supplémentaires, soit +0,8 %) Comme en 2018, l'intégration comme contractuels de droit public d'anciens bénéficiaires de contrats aidés de ce même versant contribue à la hausse : 17 300 agents sont concernés après 15 500 en 2018. Ainsi, sans ces changements de statut, l'augmentation des effectifs de la FPE n'aurait été que de 0,2 %.

**Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés continue de baisser dans la FPE (-57,8 %).** Ils sont 14 000

4. Ils travaillent alors soit à temps partiel, soit sur un poste où la durée de travail hebdomadaire offerte par leur employeur est inférieure à la durée légale du travail ou normale chez cet employeur. Dans ce dernier cas, le poste occupé est qualifié de poste à temps non complet. Ces postes peuvent être proposés à des contractuels dans l'ensemble de la fonction publique mais également à des fonctionnaires dans la seule FPT. Par la suite, on parle indistinctement de travail à temps partiel pour les deux situations.

5. Le volume de travail de l'année, exprimé en équivalent temps plein annualisé (EQTP), prend en compte au prorata de la durée d'emploi les agents présents au cours de l'année. Un agent qui travaille toute l'année à temps plein compte ainsi pour un EQTP.

à travailler dans ce versant, contre 33 200 fin 2017. Alors que dans les deux autres versants la diminution du nombre de contrats aidés ralentit, la baisse reste très prononcée dans la FPE. Plus de 95 % d'entre eux sont employés par des établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ). En 2019, l'emploi n'augmente que légèrement (+0,1 %) si on prend en compte ces contrats.

**Comme les années précédentes, l'augmentation de l'emploi dans la FPE est portée par quatre ministères prioritaires dans le projet de loi de finances (Éducation, Intérieur, Armées et Justice).** Le ministère de l'Éducation nationale et celui de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (y compris les EPA sous sa tutelle) gagnent 21 000 postes (+1,5 %), celui de l'Intérieur 2 200 postes (+0,7 %), celui des Armées 1 700 postes (+0,6 %) et celui de la Justice 800 postes (+0,9 %).

**L'augmentation des effectifs du ministère de l'Éducation nationale s'explique en grande partie par les transferts de contrats aidés en contrats de droit public.** Fin 2018, 16 400 postes dans l'Éducation nationale étaient occupés par des bénéficiaires de contrats aidés. En 2019, contrairement aux années précédentes, ces conversions concernent principalement les EPLÉ (14 900) en lien avec la montée en charge prévue par la loi des recrutements (hors titre 2) d'AESH directement par les EPLÉ. Les effectifs, y compris contrats aidés, augmentent de 0,2 % après avoir stagné en 2018. Outre ces requalifications, le reste de l'évolution provient des créations de postes prévues dans la loi de finances (+2 300 postes en équivalent temps plein annuel).

**Conformément à la loi de finances initiale, les effectifs du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer et ceux du ministère de la Justice augmentent essentiellement du fait de créations de postes.** Les effectifs du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer augmentent notamment pour la police (+1 000 postes, soit +0,7 %), mais moins nettement qu'en 2018 (+4 100 postes). Le ministère de la Justice connaît une nouvelle augmentation de ses effectifs qui se répartit entre les programmes budgétaires « administration pénitentiaire » (+300 postes) et « justice judiciaire » (+300 postes).

**Les effectifs des ministères économiques et financiers (-2 900, soit -1,9 %) et de la Transition écologique et solidaire, du Logement et de l'habitat durable continuent de diminuer (-1 400, soit -1,9 %).** Aux ministères économiques et financiers, la baisse est un petit peu plus marquée qu'en 2018 (-1,4 %), se concentre dans le programme budgétaire « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » (-2 400 postes) et poursuit une tendance engagée depuis plusieurs années (-17 000 postes en sept ans). Au ministère des Solidarités et de la Santé, les baisses sont particulière-

ment importantes dans certaines directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale. Ces baisses sont en lien avec la circulaire du 12 juin 2019, prévoyant le transfert de plusieurs missions (notamment le rapprochement de certaines missions Sport et Jeunesse vers l'Éducation nationale).

**Globalement, l'emploi public augmente dans les EPA (+5,8 %) et baisse dans les ministères (-0,3 %).** Ces évolutions contrastées s'expliquent en partie par les conversions de contrats aidés en contrats de droit public: 15100 concernent les établissements publics (soit une contribution de 3,1 points) et 2200 les ministères (une contribution de +0,1 point).

Au ministère de la Culture, un transfert en gestion a été opéré en juin 2019 entre le ministère qui gérait jusqu'à présent ses fonctionnaires en poste au Centre des monuments nationaux et celui-ci, renforçant l'écart d'évolution de l'emploi entre le ministère (-4,5 %) et ses EPA (+3,4 %).

**En 2019, l'emploi dans la fonction publique territoriale augmente, y compris en prenant en compte les contrats aidés**

**Hors contrats aidés, en 2019, le nombre d'agents territoriaux augmente de 0,9 % soit +16 500 agents**

**Figure 3 : Évolution des effectifs physiques de la fonction publique de l'État**

	Au 31 décembre 2019		Évolution par rapport à 2018		Évolution moyenne annuelle entre 2009 et 2019	
	Effectifs	Structure (en %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)
<b>Ensemble FPE</b>	<b>2 491 487</b>	<b>100,0</b>	<b>0,9</b>		<b>0,0</b>	
<b>Ensemble des ministères</b>	<b>1 971 050</b>	<b>79,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,7</b>
<b>Ensemble des EPA</b>	<b>520 437</b>	<b>20,9</b>	<b>5,8</b>	<b>+1,0</b>	<b>4,1</b>	<b>+0,7</b>
dont						
Ministères en charge de l'enseignement	1 425 778	57,2	1,5	+0,3	0,5	+0,3
<i>dont ministères</i>	1 058 840	42,5	-0,5	-0,6	-0,6	-0,3
<i>dont EPA</i>	366 938	14,7	7,9	+1,0	5,1	+0,6
Justice	90 700	3,6	0,9	+0,0	1,8	+0,1
<i>dont ministère</i>	89 759	3,6	0,9	+0,0	1,8	+0,1
<i>dont EPA</i>	941	0,0	3,4	+0,0	-1,7	-0,0
Culture	25 360	1,0	-0,1	-0,0	0,3	+0,0
<i>dont ministère</i>	10 768	0,4	-4,5	-0,0	-0,7	-0,0
<i>dont EPA</i>	14 592	0,6	3,4	+0,0	1,0	+0,0
Transition écologique et solidaire, logement et habitat durable et Cohésion des territoires	70 332	2,8	-1,9	-0,1	-2,6	-0,1
<i>dont ministère</i>	49 475	2,0	-2,0	-0,1	-4,5	-0,1
<i>dont EPA</i>	20 857	0,8	-1,6	-0,0	5,1	+0,0
Armées	271 729	10,9	0,6	-0,0	-1,2	-0,1
<i>dont ministère</i>	263 402	10,6	0,6	-0,0	-1,3	-0,1
<i>dont EPA</i>	8 327	0,3	0,8	+0,0	0,7	+0,0
Ministères économiques et financiers	148 795	6,0	-1,9	-0,2	-4,0	-0,3
<i>dont ministères</i>	136 884	5,5	-1,8	-0,2	-1,9	-0,1
<i>dont EPA</i>	11 911	0,5	-2,5	-0,0	-14,6	-0,2
Intérieur et Outre-Mer	300 475	12,1	0,7	-0,0	0,2	+0,0
<i>dont ministère</i>	297 470	11,9	0,7	-0,0	0,1	+0,0
<i>dont EPA</i>	3 005	0,1	3,6	+0,0	8,8	+0,0
Ministères sociaux	98 124	3,9	0,2	-0,0	6,9	+0,2
<i>dont ministères</i>	18 321	0,7	-4,0	-0,0	-5,7	-0,1
<i>dont EPA</i>	79 803	3,2	1,2	0,0	16,6	0,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La dégradation de la qualité des données sur les militaires rend fragiles les estimations pour les ministères des Armées et de l'Intérieur.

Lecture : Au 31 décembre 2019, on compte 89 759 agents au ministère de la Justice, soit 3,6 % des effectifs de la FPE. Cet effectif est en hausse de 0,9 % par rapport au 31 décembre 2018 (+1,8 % de hausse moyenne par an depuis 2009), et la part des agents de la FPE en poste au ministère de la Justice est stable par rapport à 2018 et a augmenté de 0,1 point de pourcentage en moyenne par an entre 2009 et 2019.

(Figure 4). Cette hausse s'explique en partie par la conversion, au sein du même versant, de 8 500 contrats aidés en contrats de droit public. Cet effet est cependant moins prononcé qu'en 2018 : 11 700 conversions parmi une hausse globale de 13 200 agents. Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés continue de diminuer mais nettement moins qu'en 2018 (-6 100 après -29 200). En les prenant en compte, l'emploi territorial augmente (+0,5 %) après avoir baissé les trois années précédentes.

**Hors contrats aidés, les effectifs des collectivités territoriales augmentent légèrement (+0,2 %).** Ils augmentent de 0,6 % dans les communes, alors qu'ils y baissaient régulièrement depuis 2014. Par ailleurs, ils reculent de 1,3 % dans les départements. Ces évolutions sont en partie portées par la fusion du département de Paris et de la commune de Paris. En 2019, la Ville de Paris qui découle de cette fusion est classée dans les communes. Ainsi, à périmètre constant, c'est-à-dire en considérant les effectifs du département de Paris dans les communes en 2018,

l'emploi est stable dans les départements et augmente de 0,2 % dans les communes.

**L'emploi augmente à un rythme plus soutenu dans les EPA locaux (+2,6 %, après +2,5 % en 2018).** Comme les années précédentes, cette hausse est presque intégralement portée par les établissements intercommunaux (+3,5 %), qui réunissent désormais 17,7 % des agents du versant contre 13,9 % en 2012. La hausse de l'emploi dans ces établissements est notamment liée à des transferts d'agents au sein du bloc communal : 9 700 agents y travaillent en 2019 alors qu'ils travaillaient fin 2018 dans des communes ou des établissements communaux. Ces changements d'employeur sont néanmoins moins nombreux que les deux années précédentes (10 600 en 2018 et 15 400 en 2017). Ils sont en grande partie liés à des restructurations, c'est notamment le cas à la métropole de Toulon où plus de 1 000 agents des communes qui y travaillent sont concernés. Au total, les effectifs d'agents publics du secteur communal, qui regroupe communes, établissements commu-

Figure 4 : Évolution des effectifs de la fonction publique territoriale

	Au 31 décembre 2019		Évolution par rapport à 2018		Évolution moyenne annuelle entre 2009 et 2019	
	Effectifs	Structure (en point de %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)
Communes	1 015 005	52,4	0,6	-0,1	0,0	-0,4
Départements	2 763 377	14,3	-1,3	-0,3	-0,4	-0,2
Régions	949 23	4,9	0,4	0,0	1,9	0,1
<b>Ensemble des collectivités territoriales</b>	<b>1 386 305</b>	<b>71,6</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,5</b>
Établissements communaux	1 277 57	6,6	0,4	0,0	0,1	0,0
Établissements intercommunaux	3 423 54	17,7	3,5	0,5	4,2	0,5
Établissements départementaux	698 64	3,6	1,9	0,0	0,7	0,0
Autres EPA locaux	9 155	0,5	6,2	0,0	4,4	0,0
<b>Ensemble des EPA locaux</b>	<b>5 491 30</b>	<b>28,4</b>	<b>2,6</b>	<b>0,5</b>	<b>2,6</b>	<b>0,5</b>
<b>Total FPT</b>	<b>1 935 435</b>	<b>100,0</b>	<b>0,9</b>		<b>0,7</b>	<b>0,0</b>
<i>dont secteur communal <sup>(1)</sup></i>	<i>1 494 271</i>	<i>77,2</i>	<i>1,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,8</i>	<i>0,1</i>

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La dégradation de la qualité des données sur les militaires rend fragiles les estimations pour les ministères des Armées et de l'Intérieur.

Lecture : Au 31 décembre 2019, on compte 89 759 agents au ministère de la Justice, soit 3,6 % des effectifs de la FPE. Cet effectif est en hausse de 0,9 % par rapport au 31 décembre 2018 (+1,8 % de hausse moyenne par an depuis 2009), et la part des agents de la FPE en poste au ministère de la Justice est stable par rapport à 2018 et a augmenté de 0,1 point de pourcentage en moyenne par an entre 2009 et 2019.

### Encadré 1 : Effectifs en poste à l'étranger

La limitation du champ des données aux seuls agents en poste en France métropolitaine et dans les DOM entraîne l'exclusion d'une partie importante des effectifs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Sur cet espace limité, le MEAE compte 3 642 agents civils au 31 décembre 2019 (y compris EPA sous tutelle). Cependant on compte également près de 11 000 agents civils du MEAE, à cette même date, en poste à l'étranger, donc non comptabilisés ici. Ces effectifs sont en baisse de 1,3 % en 2019. Ainsi, au total, les effectifs civils du MEAE en France et à l'étranger reculent d'environ 100 agents (-0,6 %).

Les autres ministères sont moins présents à l'étranger. On y compte notamment près de 470 agents pour les ministères économiques et financiers (-12,9 % par rapport à 2018), et 480 agents pour le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (+2,8 %).

naux, intercommunaux et les autres établissements locaux, augmentent de 1,3 % en 2019.

## Dans la FPH, l'emploi augmente au même rythme qu'en 2018

Hors contrats aidés, les effectifs de la FPH ont augmenté au même rythme qu'en 2018 (+0,4 %, soit 5 300 postes) [Figure 5]. Cette hausse est nettement inférieure à la progression moyenne entre 2009 et 2019 (+0,8 % par an). Dans ce versant, le recrutement sous statut de droit public d'anciens bénéficiaires de contrats aidés contribue moins que dans les deux autres versants à l'augmentation des effectifs

(1 700 personnes concernées). Y compris bénéficiaires de contrats aidés, l'emploi progresse de 0,3 %.

L'emploi continue d'augmenter plus vite dans les établissements médico-sociaux que dans les hôpitaux publics. La progression de l'emploi dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) continue de ralentir (+1,5 % après +2,9 % en 2018 et +3,1 % en 2017). Sur 10 ans, il a augmenté en moyenne de +4,6 % par an. Dans les hôpitaux, par rapport à 2018, la hausse des effectifs est plus soutenue pour les médecins (+2,1 % après +1,2 % en 2018 et +1,7 % en 2017) et le personnel soignant (+0,4 %) que pour le reste du personnel dont les effectifs sont stables.

Figure 5 : Évolution des effectifs de la fonction publique hospitalière

	Au 31 décembre 2019		Évolution par rapport à 2018 (en %)		Évolution en moyenne annuelle entre 2009 et 2019	
	Effectifs	Structure (en %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)
Total hôpitaux*	1034712	87,4	0,3	-0,1	0,4	-0,3
Médecins + internes	120896	10,2	2,1	0,2	1,6	0,1
Personnel non médical	913816	77,2	0,0	-0,3	0,2	-0,4
dont personnel soignant	643221	54,3	0,4	0,0		
Établissement d'hébergement pour personnes âgées	107254	9,1	1,5	0,1	4,6	0,3
Autres établissements médico-sociaux	42372	3,6	2,0	0,1	2,7	0,1
<b>Total fonction publique hospitalière</b>	<b>1184338</b>	<b>100,0</b>	<b>0,4</b>		<b>0,8</b>	

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

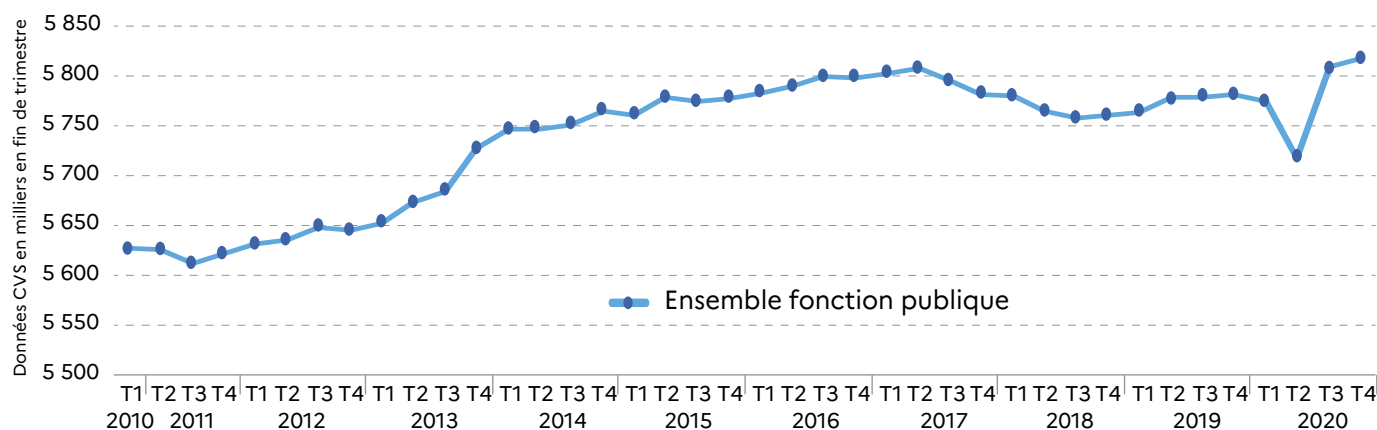
(1) La dégradation de la qualité des données sur les militaires rend fragiles les estimations pour les ministères des Armées et de l'Intérieur.

Lecture : Au 31 décembre 2019, on compte 1 034 712 agents dans les hôpitaux, soit 87,4 % des effectifs de la FPH. Cet effectif augmente de 0,3 % par rapport au 31 décembre 2018. La part des agents des hôpitaux dans l'ensemble de la FPH diminue de 0,1 point par rapport à fin 2018. En moyenne, chaque année depuis 2009, le nombre d'agents dans les hôpitaux a augmenté de 0,5 % et leur part dans l'ensemble de la FPH a diminué de 0,3 point.

## Encadré 2 : Les premières estimations d'emploi de 2020

D'après l'estimation de l'évolution de l'emploi trimestrielle publiée par l'Insee (publication de l'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre), l'emploi dans la fonction publique enregistre une hausse de 36 300 emplois en 2020 (soit +0,6 %). Hors contrats aidés, l'emploi public tous versants confondus serait en hausse en 2020 d'environ +0,8 % entre fin 2019 et fin 2020.

Figure E2-1 : Évolution de l'emploi dans la fonction publique, y compris contrats aidés



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus.

Données corrigées des variations saisonnières en fin de trimestre ; niveaux d'emploi.

Le confinement a conduit à une chute temporaire de l'emploi au 2<sup>e</sup> trimestre avec un recul des emplois courts de contractuels et vacataires, conséquence d'un « gel des embauches », qui n'a pas forcément été choisi par les employeurs publics mais pu être subi du fait des restrictions sanitaires (dans les collectivités et dans l'enseignement).

### La baisse du nombre de contrats aidés se poursuit

La fonction publique compte 29 700 bénéficiaires de contrats aidés à la fin du quatrième trimestre 2020. Ce nombre baisse de 26,1 % dans l'ensemble de la fonction publique par rapport au quatrième trimestre 2019. Ce phénomène touche chacun des trois versants de la fonction publique mais est plus marqué dans la FPE (-67,4 %).

**Figure E2-2: Nombre de contrats aidés par employeur et par nature de contrat dans chacun des versants de la fonction publique**

	Effectifs au quatrième trimestre 2020			Évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente
	PEC	Emploi d'avenir	Total	
Fonction publique de l'État	3 203	0	3 203	-67,4
dont EPLE	2 768	0	2 768	-70,1
Fonction publique territoriale	23 027	0	23 027	-11,6
dont Secteur communal <sup>(1)</sup>	20 241	0	20 241	-13,1
Fonction publique hospitalière	3 445	0	3 445	-19,3
Ensemble de la fonction publique	29 675	0	29 675	-26,1

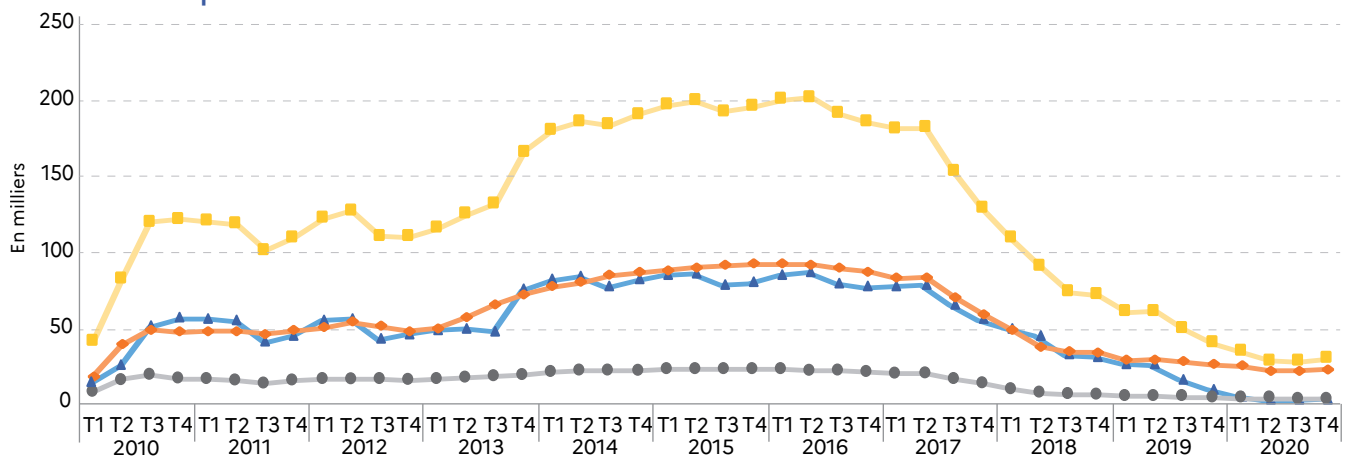
Source: ASP. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ: Emplois principaux, situés en métropole et DOM (Hors Mayotte). Hors COM et étranger.

Type de données: Trimestrielles, Bénéficiaires au 31 décembre 2020.

(1) Regroupe les communes, les établissements communaux et intercommunaux.

**Figure E2-3: Nombre de bénéficiaires de contrats aidés par versant et employeur en fin de trimestre depuis 2010**



Source: ASP. Traitement DGAFP - Sdessi.

Champ: Emplois principaux, situés en métropole et DOM (Hors Mayotte). Hors COM et étranger.

Type de données: données trimestrielles.

Hors contrats aidés, l'emploi public tous versants confondus serait ainsi en hausse en 2020 et son évolution serait d'environ +0,8 % entre fin 2019 et fin 2020.

## Caractéristiques des postes et des employeurs de la fonction publique en 2019

La hausse de l'emploi public s'explique notamment par une augmentation du nombre de contractuels imputable au recrutement sous ce statut d'anciens bénéficiaires de contrats aidés. La part d'agents de catégorie A continue d'augmenter, notamment dans la FPT (+2,8 points) et la FPH (+2,1 points) en lien avec le passage dans cette catégorie des éducateurs de jeunes enfants et des assistants socio-éducatifs. L'emploi public augmente dans toutes les régions métropolitaines, notamment dans les régions du sud et de l'ouest. La Martinique est la seule région où l'emploi public baisse en phase avec l'évolution de la population. Les autres DOM sont, à l'inverse, les régions où l'emploi public augmente le plus.

### La hausse de l'emploi public est portée par une augmentation du nombre de contractuels

Fin 2019, comme les années précédentes, la fonction publique enregistre une augmentation de la part des contractuels qui atteint 20,0 % (+0,8 point par rapport à fin 2018) et une baisse de la même ampleur (-0,7 point) de la part des fonctionnaires qui s'établit à 68,1 % (Figure 6). Cette hausse est principalement imputable au passage de contrats aidés en contractuels de droit public. Par rapport à fin 2018,

le nombre de contractuels dans l'ensemble de la fonction publique a augmenté de 54 300 agents, soit +5,1 %. Par versant, la hausse est plus marquée dans la FPE (+6,5 %) que dans la FPT (+4,2 %) et dans la FPH (+3,7 %). Dans la FPH, le nombre de contractuels augmente de 8 900 par rapport à 2018 (dont 1 700 liés au passage de contrats aidés en contractuels dans le même versant). L'augmentation de leur nombre est de 28 800 dans la FPE (dont 17 300 anciens contrats aidés) et 16 600 dans la FPT (dont 8 500 anciens contrats aidés).

Figure 6 : Évolution des effectifs par statut dans la fonction publique

		Au 31 décembre 2019		Évolution par rapport à 2018		Évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2019	
		Effectifs	Structure (en %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)
FPE	Fonctionnaires	1 539 550	61,8	-0,4	-0,8	-0,4	-0,3
	Contractuels	469 012	18,8	6,5	1,0	2,5	0,4
	Militaires <sup>(1)</sup>	309 184	12,4	0,6	0,0	-0,6	-0,1
	Autres catégories et statuts <sup>(2)</sup>	173 741	7,0	-1,5	-0,2	-0,8	-0,1
	<b>Total</b>	<b>2 491 487</b>	<b>100,0</b>	<b>0,9</b>		<b>0,0</b>	
FPT	Fonctionnaires <sup>(3)</sup>	1 468 421	75,9	0,0	-0,6	0,5	-0,2
	Contractuels <sup>(3)</sup>	407 724	21,1	4,2	0,7	1,7	0,2
	Autres catégories et statuts <sup>(2)</sup>	59 290	3,1	-0,3	0,0	0,2	0,0
	<b>Total</b>	<b>1 935 435</b>	<b>100,0</b>	<b>0,9</b>		<b>0,7</b>	
FPH	Fonctionnaires	810 471	68,4	-0,7	-0,8	-0,1	-0,6
	Contractuels	248 009	20,9	3,7	0,7	3,6	0,5
	Autres catégories et statuts <sup>(2)</sup>	125 858	10,6	2,0	0,2	1,7	0,1
	<b>Total</b>	<b>1 184 338</b>	<b>100,0</b>	<b>0,4</b>		<b>0,8</b>	
Ensemble de la fonction publique	Fonctionnaires <sup>(3)</sup>	3 818 442	68,0	-0,3	-0,7	0,0	-0,3
	Contractuels <sup>(3)</sup>	1 124 745	20,0	5,1	0,8	2,4	0,4
	Militaires <sup>(1)</sup>	309 184	5,5	0,6	0,0	-0,6	-0,1
	Autres catégories et statuts <sup>(2)</sup>	358 889	6,4	-0,1	-0,1	0,1	0,0
	<b>Total</b>	<b>5 611 260</b>	<b>100,0</b>	<b>0,8</b>		<b>0,4</b>	

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La dégradation de la qualité des données sur les militaires rend les estimations fragiles.

(2) La catégorie "autres catégories et statuts" recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(3) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT, les militaires sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels.



Le nombre de fonctionnaires se replie de 11 600 dans l'ensemble de la fonction publique, soit une baisse de 0,3 % par rapport à fin 2018. Par versant, c'est dans la FPH que la baisse est la plus importante : -6100 fonctionnaires (-0,7 % après -1,2 % en 2017), leur nombre est en retrait dans la FPE (-0,4 % après -0,1 % en 2017) et stable dans la FPT.

Les « autres catégories et statuts » diminuent globalement de 0,1 % dans l'ensemble de la fonction publique. Ils diminuent notamment dans la FPE (-1,5 %), conséquence de la baisse du nombre d'ouvriers d'État et du nombre d'apprentis après les fortes augmentations en 2016 et 2017 liées à la mise en place du plan de relance de l'apprentissage. Dans la FPH, comme les années précédentes, les augmentations portent essentiellement sur les personnels médicaux (+1,9 %) et les internes (+2,3 %).

Dans la FPE, le nombre d'agents des métiers liés à la sécurité continue à augmenter, mais moins rapidement que les deux années précédentes. C'est notamment le cas des agents du corps de surveillance de la pénitencier (+0,7 % après +5,5 %) et des brigadiers et gardiens de la paix de la police (+0,3 % après 1,5 %). À l'inverse, le nombre d'adjoints techniques et administratifs diminue (-3,3 %). Par ailleurs, le nombre d'enseignants diminue de 0,4 %.

Dans la FPT, les effectifs des filières « incendie-secours » (+5,1 %) et « animation » (+3,0 %) ont davantage augmenté que ceux de l'ensemble du versant. À l'opposé, le nombre d'agents a diminué dans les filières « médico-technique » (-3,2 %) et « sécurité » (-0,2 %).

En 2019, dans la FPH, le personnel médical (médecins et interne) et soignant augmente de 1,8 %. Comme les années précédentes, les effectifs des filières soignantes progressent de 1,6 % (soit 2 400 postes, dont 1 500 dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées) et le personnel médical de 2,1 % (2 400 postes, dont 900 internes). En 2019, les effectifs de la filière socio-éducative sont les plus dynamiques (+0,8 %, soit 220 postes), tandis que ceux de la filière administrative sont en léger recul (-0,1 %).

### La proportion d'agents de catégorie A continue d'augmenter

En 2019, la fonction publique est composée de 37,0 % d'agents de catégorie A<sup>6</sup>, en augmentation sur un an, de 17,7 % d'agents de catégorie B et de 45,3 % d'agents de catégorie C (Figure 7). La part de la catégorie A est beaucoup plus forte dans la FPE que dans les deux autres versants : fin 2019, 55,9 % des agents appartiennent à cette catégorie dans la FPE contre 12,5 % dans la FPT et 37,5 % dans la FPH (y compris médecins et internes). Le poids des enseignants explique la prépondérance de la catégorie A dans la FPE : en 2019, la quasi-totalité des enseignants sont de catégorie A (ne subsistent que 0,3 % des enseignants relevant du corps des instituteurs classés en catégorie B) ; hors enseignants, moins d'un agent civil de l'État sur trois et un sur huit parmi les militaires relèvent de cette catégorie.

La répartition des agents par catégorie hiérarchique au sein de la FPE a fortement évolué depuis trente ans.

Figure 7 : Répartition par catégorie hiérarchique<sup>(\*)</sup> des effectifs des trois versants de la fonction publique

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	2009	2019	2009	2019	2009	2019
<b>Fonction publique de l'État (ministères et EPA)</b>	<b>49,6</b>	<b>55,9</b>	<b>25,8</b>	<b>23,6</b>	<b>20,6</b>	<b>20,5</b>
Agents civils	55,6	62,0	21,1	19,2	18,6	18,8
dont enseignants <sup>(1)</sup>	97,7	99,7	2,3	0,3	0,0	0,0
hors enseignants	24,2	30,8	35,2	34,8	32,5	34,3
Militaires	13,5	12,6	53,6	54,7	32,9	32,7
<b>Fonction publique territoriale</b>	<b>8,4</b>	<b>12,5</b>	<b>13,0</b>	<b>11,9</b>	<b>76,1</b>	<b>75,5</b>
<b>Fonction publique hospitalière</b>	<b>15,3</b>	<b>37,5</b>	<b>30,6</b>	<b>14,5</b>	<b>48,6</b>	<b>48,0</b>
<b>Total</b>	<b>28,4</b>	<b>37,0</b>	<b>22,4</b>	<b>17,7</b>	<b>45,4</b>	<b>45,3</b>
dont civils hors enseignants	14,8	24,5	24,2	19,0	56,1	56,6

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(\*) La catégorie hiérarchique n'est pas toujours déterminée dans les sources statistiques utilisées. Chaque année, elle n'est pas déterminable pour une proportion de 1 % à 2 % des agents. Un redressement est donc effectué.

(1) Enseignants : professeurs des écoles, agrégés, certifiés, d'EPS et de lycée professionnel, instituteurs, professeurs d'enseignement général des collèges et adjoints d'enseignement, professeurs contractuels et maîtres délégués, professeurs de l'enseignement supérieur, enseignants en coopération, élèves enseignants. Hors chercheurs.

nd : non diffusable. La dégradation de la qualité des données sur les militaires rend fragiles les estimations.

6. Les catégories hiérarchiques de la fonction publique correspondent pour la catégorie A à des fonctions de conception, de direction et d'encadrement ; pour la catégorie B, à des fonctions d'application et de rédaction ; et pour la catégorie C, à des fonctions d'exécution

**Encadré 3: En 2019, la part des contrats à durée déterminée est stable**

**Dans la fonction publique, 57 % des contractuels sont en contrat à durée déterminée**

En 2019, la part des contractuels en contrat à durée déterminée est stable par rapport à 2018: 57 % ont un contrat à durée déterminée (CDD) et 43 % ont un contrat à durée indéterminée (CDI). Une très large majorité des contractuels en CDD ont un contrat de courte durée: 76 % ont un contrat d'une durée inférieure à un an, une part en hausse de quatre points par rapport à 2018 et de sept points par rapport à 2017. Seuls 8 % ont un contrat de plus de trois ans.

La FPE emploie davantage de CDI (54 %) et la durée des CDD y est supérieure à celle dans les autres versants: 65 % ont un contrat d'une durée inférieure à un an et 14 % un contrat de plus de trois ans.

**Figure E3-1: Répartition des contractuels par type de contrat et durée en 2019 (en %)**

	Répartition CDI / CDD		Répartition des CDD par durée		
	CDI	CDD	CDD < 1 an	CDD 1 à 3 ans	CDD > 3 ans
Fonction publique de l'État	54,4	45,6	64,9	20,8	14,3
Fonction publique territoriale	28,9	71,1	80,3	14,3	5,4
Fonction publique hospitalière	45,5	54,5	85,8	11,8	2,4
<b>Ensemble de la fonction publique</b>	<b>43,0</b>	<b>57,0</b>	<b>76,4</b>	<b>15,9</b>	<b>7,7</b>

Sources: Insee, enquête Emploi. Traitement DGAFP - SDess.  
 Champ: France, agents de la fonction publique. Hors bénéficiaires de contrats aidés.  
 Lecture: Parmi les contractuels de la fonction publique, 57 % sont en CDD en 2019.

La part des agents de catégorie A a augmenté de 6,3 points au cours des dix dernières années alors que celle des agents en catégorie B a diminué de 2,2 points. Cette évolution est liée en grande partie au remplacement progressif à partir de 1990 du corps des instituteurs, de catégorie B, par celui des professeurs des écoles de catégorie A. En 2019, dans la FPE, la part des agents de catégorie A augmente de 0,2 point (après une baisse de 0,1 point en 2018). Cette hausse s'explique notamment par le passage en A des conseillers pénitentiaires d'insertion et probation et des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

**Dans la FPT, la part des agents de catégorie A augmente fortement en 2019.** La part des agents de catégorie A est passée de 9,7 % à 12,5 % entre fin 2018 et fin 2019 en raison notamment du passage en catégorie A des éducateurs de jeunes enfants et des assistants socio-éducatifs. La part des agents de catégorie C, qui représente les trois quarts des agents, continue de diminuer lentement, en baisse de 0,1 point en un an et de 0,6 point au cours des dix dernières années passant ainsi de 76,1 % en 2019 à 75,5 %.

**Dans la FPH, en 2019, la part des agents de catégorie A augmente de 2,1 points aux dépens de celle des agents de catégorie B.** Là aussi, le reclassement de B en A des assistants socio-éducatifs, lié au protocole relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations (PPCR), explique l'essentiel de cette évolution. Depuis 2009, la part des agents relevant de la catégorie A y a progressé de 22,2 points aux dépens de celle des agents de catégorie B (-16,1 points), la part des agents de catégorie C restant stable. Ce changement est la conséquence directe des requalifications

progressives de certains corps de catégorie B en catégorie A, notamment des infirmières à compter de 2010.

**Dans l'ensemble de la fonction publique, fin 2019, près de 108 000 agents occupent un poste de catégorie A+, soit 1,9 % des agents.** Au sein de la catégorie A, la catégorie A+ correspond notamment à des emplois d'encadrement supérieur et de direction. Ils sont plus nombreux dans la FPE, 85 % d'entre eux y travaillent et leur part y atteint 3,7 %, contre seulement 0,6 % dans la FPT et 0,4 % dans la FPH (le corps médical n'étant pas compté en catégorie A+ quelles que soient les fonctions exercées). Entre fin 2018 et fin 2019, leur nombre est resté stable: une baisse de 314 emplois dans la FPT (principalement dans le corps des ingénieurs territoriaux en chef) est équilibrée avec une hausse de 320 agents dans la FPE, dont 243 au sein des corps et emplois des juridictions judiciaires.

**L'emploi public augmente dans presque toutes les régions, notamment dans les DOM**

**En 2019, la France métropolitaine et les DOM (hors Mayotte) comptent 77,6 agents publics (y compris militaires) pour 1 000 habitants.** Ce taux qui, déduction faite des militaires, représente 73,4 agents civils en ETP pour 1 000 habitants (Figure 8), est sensiblement plus élevé dans les DOM (89,6 ETP pour 1 000 habitants) et en Corse (81,0 ETP pour 1 000 habitants), régions qui du fait de leur insularité doivent réunir sur un territoire restreint l'ensemble des services publics. En France métropolitaine, le taux d'administration est plus élevé en Île-de-France (82,0 ETP pour 1 000 habitants) que dans le reste du pays (70,9 ETP pour 1 000 habitants). Il s'est accru de 0,1 point en 2019 en Île-de-France contre une hausse

de 0,3 point dans le reste du pays. Cette plus forte concentration francilienne de l'emploi public s'explique par la spécificité de la région parisienne qui réunit les services centraux des ministères, de nombreuses administrations ou encore de grands centres hospitaliers de rayonnement national. Le taux d'administration atteint 143,0 ETP pour 1000 habitants dans la capitale, en baisse de 1,0 point en 2019. Depuis dix

ans, le taux d'administration civile en France métropolitaine a augmenté de 5,3 points. Sur cette période, ce taux a augmenté de 0,8 point en Île-de-France et de 5,8 points en province.

**En France métropolitaine, le nombre d'agents civils augmente dans toutes les régions.** La Corse est la région métropolitaine dans laquelle le nombre d'agents civils augmente le plus (+1,1 %) (Figure 9), à

Figure 8 : Taux d'administration (en ETP) au 31 décembre 2019

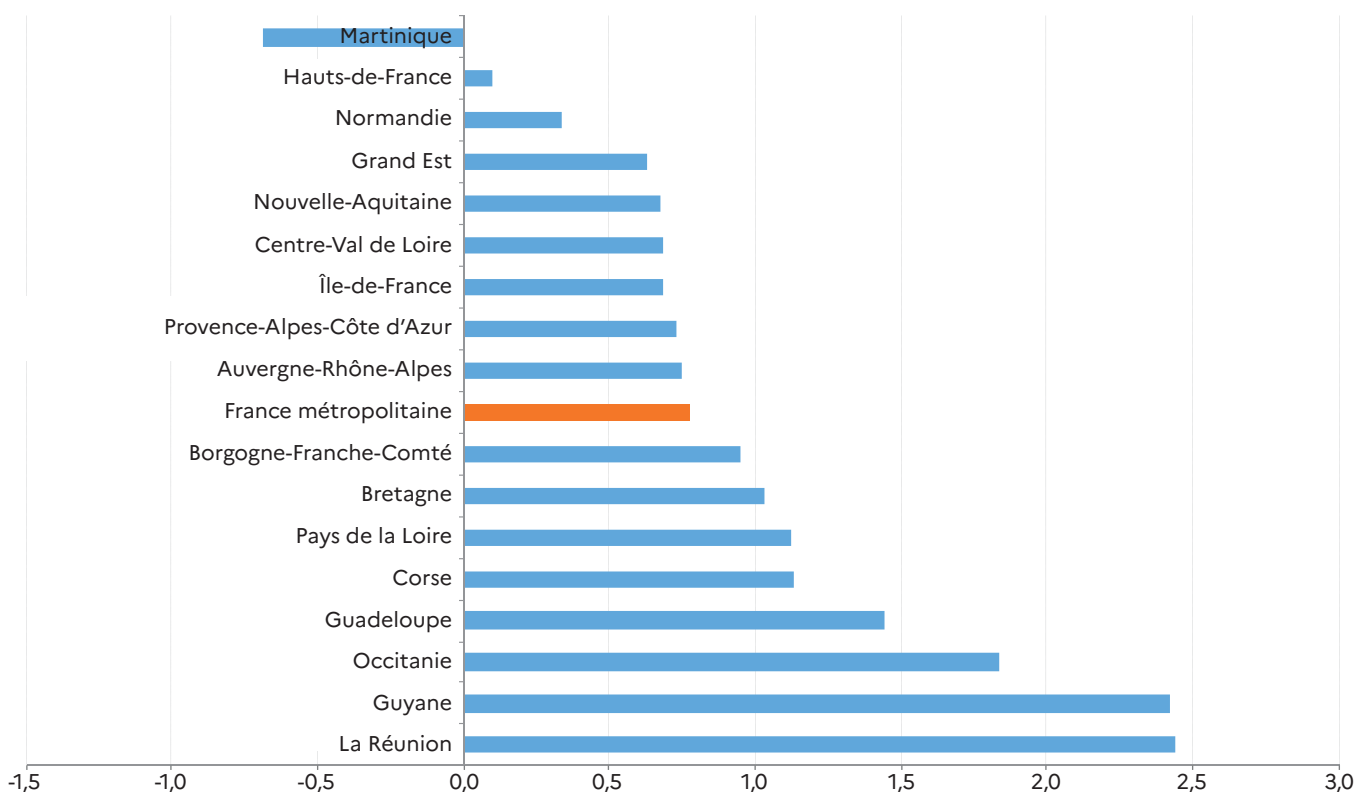
	Fonction publique de l'État, agents civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Ensemble de la fonction publique
<b>Province</b>	<b>28,0</b>	<b>25,7</b>	<b>17,1</b>	<b>70,9</b>
<b>Île-de-France</b>	<b>41,0</b>	<b>27,4</b>	<b>13,5</b>	<b>82,0</b>
dont Paris	84,0	33,7	25,3	143,0
dont autres départements d'Île-de-France	31,8	26,0	11,0	68,9
<b>France métropolitaine</b>	<b>30,5</b>	<b>26,0</b>	<b>16,4</b>	<b>73,0</b>
<b>DOM</b>	<b>36,9</b>	<b>37,2</b>	<b>15,5</b>	<b>89,6</b>
Guadeloupe	38,4	39,1	17,8	95,3
Martinique	36,0	42,4	22,8	101,1
Guyane	44,2	29,0	14,0	87,1
La Réunion	34,2	36,9	11,9	82,9
<b>France entière</b>	<b>30,7</b>	<b>26,4</b>	<b>16,4</b>	<b>73,4</b>

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, civils, situés en métropole + DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1000 habitants.

Figure 9 : Évolution du nombre d'agents civils par région dans les trois versants de la fonction publique entre fin 2018 et fin 2019



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, civils, situés en métropole + DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

un rythme qui se stabilise après les évolutions rapides des années précédentes (+2,3 % en 2016 et +1,8 % en 2017). L'emploi continue à y augmenter dans la FPT (+1,7 %, après +1,0 % en 2018), malgré la mise en place de la collectivité de Corse. Le nombre d'agents civils progresse notamment sensiblement plus vite que sur l'ensemble du territoire métropolitain en Occitanie et, à l'inverse, progresse nettement plus faiblement dans les Hauts-de-France (+0,1 %) et en Normandie (+0,3 %)

**En outre-mer, le nombre d'agents civils continue d'augmenter plus vite qu'en métropole, hormis en Martinique, seule région de France où les effectifs baissent (-0,7 %).** En Martinique, une des seules régions françaises où la population diminue régulièrement, les effectifs baissent dans la FPE (-4,0 %) et augmentent dans la FPT et dans la FPH. Dans les autres DOM, l'emploi augmente particulièrement dans la FPT à La Réunion (+1,6 %) et dans la FPH (+4,5 %) en Guyane.

#### Encadré 4: L'emploi public à Mayotte et dans les collectivités d'outre-mer

**À Mayotte, la fonction publique emploie 22 100 agents au 2<sup>e</sup> trimestre 2020**, dont 13 700 travaillent dans la fonction publique de l'État et 8 500 exercent dans la fonction publique territoriale ou hospitalière. Le taux d'administration y est équivalent aux autres territoires : 79 emplois publics pour 1 000 habitants<sup>1</sup>. Entre 2009 et 2020, les créations d'emploi y ont été particulièrement importantes dans la fonction publique de l'État, qui représente 8 900 des 9 100 emplois publics créés à Mayotte sur la période. En revanche, le nombre d'emplois en 2020 dans les collectivités territoriales et à l'hôpital est proche de celui de 2009. La création d'emplois avait été dynamique de 2014 à 2017 avec le développement des contrats aidés, en particulier dans les communes qui en sont les principaux employeurs. Mais, depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2017, les contrats aidés ont diminué de moitié.

En 2019, **en Polynésie française**, le personnel civil de l'État représente, y compris le personnel enseignant du primaire et du secondaire, 8 315 agents, en baisse de 0,5 % sur un an, et en baisse de 0,8 % en moyenne annuelle depuis 2009.

En 2019, **en Nouvelle-Calédonie**, le secteur public (hors militaires) emploie 22 400 personnes, soit un emploi sur quatre. Ces emplois sont occupés par 9 100 contractuels (+0,9 % par an depuis 2009), 9 900 fonctionnaires de Nouvelle-Calédonie (+1,8 % par an depuis 2009) et 3 400 fonctionnaires de l'État (-0,8 % par an depuis 2009). En 2019, l'emploi dans le secteur public augmente de 0,9 %, un rythme proche de celui observé sur dix ans (+1,0 %) et supérieur à celui de l'emploi privé (+0,4 %).

1. Ici le taux d'administration correspond au nombre d'agents publics, y compris bénéficiaires de contrats aidés et militaires, au 2<sup>e</sup> trimestre 2018 pour 1 000 habitants. Ce taux n'est pas corrigé de la quotité de travail, il est surévalué par rapport à la Figure 8.

# Caractéristiques des agents de la fonction publique en 2019

La part des femmes, déjà majoritaires dans la fonction publique (62,7 %), continue de progresser (+0,3 point comme les années précédentes). Parmi les agents de catégorie A+, leur part augmente le plus (+0,5 point), mais elles y restent minoritaires (42,4 %). L'âge moyen des agents continue d'augmenter, mais moins que dans le secteur privé (+5 mois). Il augmente dans la FPE (+2 mois) et la FPH (+1 mois) alors qu'il est stable dans la FPT.

## La féminisation de l'emploi public se poursuit

**Fin 2019, 62,7 % des agents qui travaillent dans la fonction publique sont des femmes, contre 46,3 % dans le secteur privé.** En dix ans, la part des femmes dans la fonction publique a progressé de 2,1 points (+0,2 point en 2019). La FPH constitue le versant le plus féminisé avec 77,4 % de femmes (+0,8 point en dix ans). En particulier dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées, cette part atteint 87,6 %. Dans la FPT, la part des femmes s'élève à 61,3 % (+0,8 point en dix ans). Les femmes représentent près de neuf agents sur dix dans les établissements communaux (87,6 %) mais elles sont moins représentées dans les établissements départementaux (27,7 %, en hausse de 1,6 point depuis 2009), du fait de la faible proportion de femmes dans les services départementaux d'incendie et de secours. Avec 56,6 % de femmes, la FPE est le versant le moins féminisé mais leur part y a augmenté de 3,1 points en dix ans.

**La part des femmes varie de façon importante selon les métiers, en particulier dans la FPH et la FPT.** Dans la FPH, les filières administrative et soignante sont les filières les plus féminisées avec près de neuf femmes pour dix agents. A contrario, la filière technique-ouvrière est la seule filière où les hommes sont plus nombreux que les femmes. Dans la FPT, certaines filières sont également plus féminisées avec en tête les filières sociale et médico-sociale (respectivement 95,4 et 94,8 % de femmes), administrative (82,8 %),

médico-technique (80,6 %). À l'inverse, on dénombre peu de femmes dans les filières incendie-secours (5,5 %), sécurité (21,3 %) et sportive (29,7 %).

**Dans la FPE, les métiers administratifs et de l'enseignement sont davantage féminisés :** les femmes représentent, par exemple, 88,0 % des greffiers, 78,5 % des secrétaires administratifs, 84,1 % des professeurs des écoles et 60,4 % des professeurs agrégés ou certifiés. À l'opposé, elles ne représentent que 21,8 % des surveillants pénitentiaires et sont peu nombreuses dans la police quel que soit le niveau hiérarchique (21,3 % des commandants et 20,9 % des brigadiers et gardiens de la paix). Elles représentent 19,1 % de la gendarmerie et 16,9 % des militaires.

**Les femmes restent relativement peu nombreuses à occuper des postes de catégorie A+.** Elles représentent 42,4 % des agents de cette catégorie ce qui est faible au regard de leurs effectifs parmi l'ensemble des agents de catégorie A (66,2 %) [Figure 10]. En 2019, leur part dans la catégorie A+ a augmenté de 0,5 point. Dans la FPT et la FPE les femmes occupent respectivement 52,0 % (+0,9 point) et 40,7 % (+0,6 point) des emplois de catégorie A+. Suite à une révision (les grades d'ingénieur hospitalier en chef ne sont plus considérés comme A+), les emplois de catégorie A+ de la FPH deviennent les plus féminisés, avec 53,2 %. En 2019, la part des femmes parmi les agents de catégories A de la FPT a augmenté de 6,8 points et s'établit à 69,2 %. Cette hausse s'explique notam-

Figure 10 : Répartition des effectifs de la fonction publique par catégorie hiérarchique, par sexe et par tranche d'âge

	Situation au 31 décembre 2019			Évolution entre les 31 décembre 2018 et 2019		
	Part des femmes (en %)	Part des moins de 30 ans (en %)	Part des 50 ans et plus (en %)	Part des femmes (en point de %)	Part des moins de 30 ans (en point de %)	Part des 50 ans et plus (en point de %)
Catégorie A	66,2	13,2	32,0	1,1	-0,2	0,6
dont A+	42,4	1,9	52,5	0,5	0,1	0,7
Catégorie B	52,2	15,2	32,2	-2,8	0,4	1,0
Catégorie C	64,0	14,6	38,5	0,4	0,0	0,6
<b>Toutes catégories</b>	<b>62,7</b>	<b>14,3</b>	<b>34,9</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,7</b>

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

ment par le passage en catégorie A des éducateurs de jeunes enfants, cadre d'emploi très féminisé. Les femmes sont relativement moins présentes parmi les agents de catégorie B (52,2 %) en raison notamment du poids des militaires dans cette catégorie. En effet, les femmes représentent 59,3 % des effectifs civils de catégorie B. Leur part diminue globalement de 2,8 points dans la catégorie B du fait du reclassement en catégorie A des éducateurs de jeunes enfants.

**L'âge moyen des agents de la fonction publique continue d'augmenter, notamment dans la FPE**

**Fin 2019, l'âge moyen des agents de la fonction publique s'est accru d'un mois par rapport à fin 2018.**

L'âge moyen augmente de deux mois dans la FPE et un mois dans la FPH alors qu'il est stable dans la FPT. Le différentiel diminue avec le secteur privé, où l'âge moyen augmente de cinq mois.

**La fonction publique compte 2,4 agents de 50 ans et plus pour un de moins de 30 ans alors que ce ratio est de 1,3 dans le secteur privé.**

Ainsi, les agents de la fonction publique sont en moyenne plus âgés que ceux du secteur privé (43,6 ans contre 41,3 ans). Cette situation résulte du rythme des recrutements et des départs à la retraite passés. À la différence du privé, le principe même de la carrière conduit dans la fonction publique, au maintien en emploi des « seniors ». De plus, le niveau de diplôme des agents du secteur

public, en moyenne plus élevé que celui des salariés du privé (54 % des agents de la fonction publique sont diplômés du supérieur contre 41 % dans le privé), explique des entrées tardives dans la vie active, ce qui réduit d'autant le poids des jeunes. Cette année, la part des moins de 30 ans est stable tandis que celles des 50 ans ou plus s'accroît de 0,6 points.

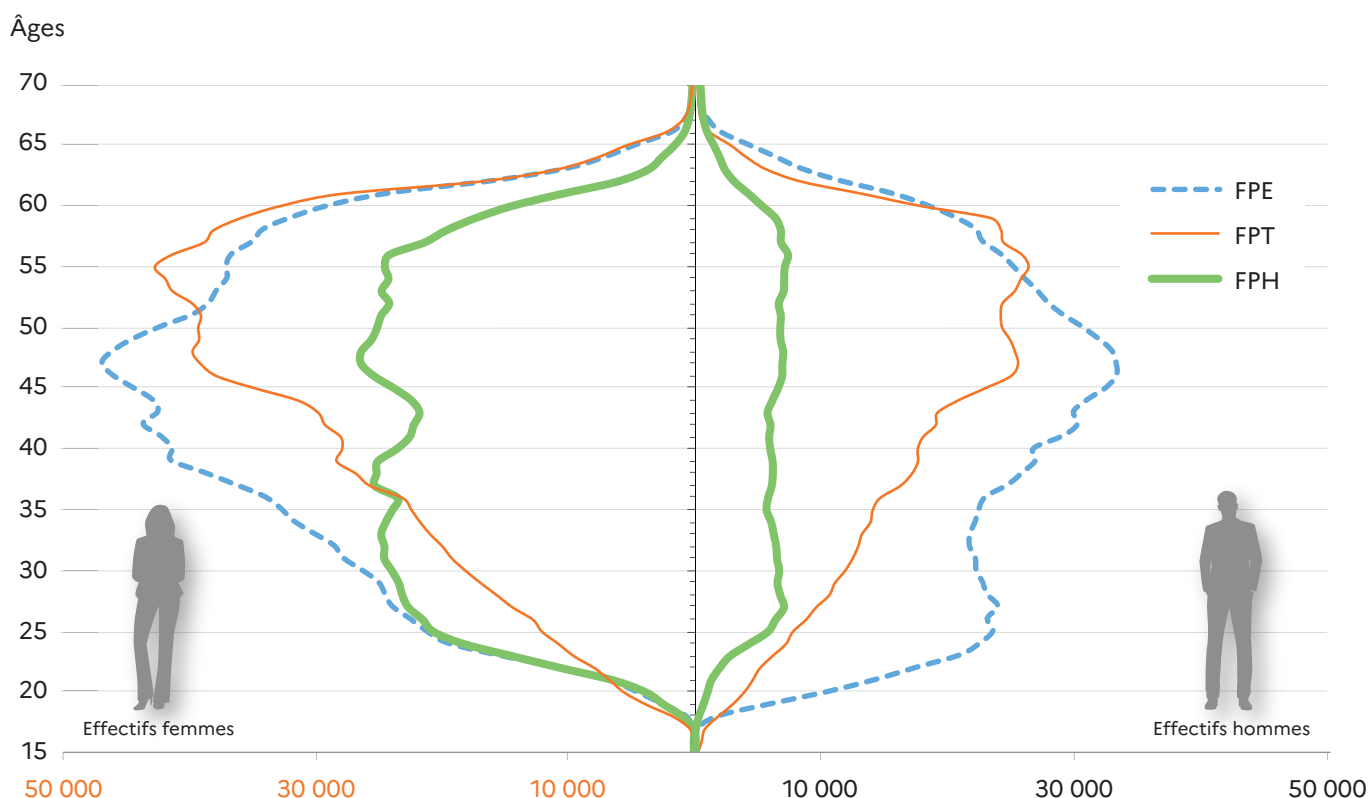
**La FPT reste le versant le plus âgé de la fonction publique (45,5 ans).**

La part des moins de 30 ans y est particulièrement faible (10,3 %) [Figure 11]. Cette part a même diminué de 0,6 point entre 2014 et 2019. Cette baisse de la part des moins de 30 ans est notamment marquée dans les filières les plus jeunes. Ainsi, dans la filière « animation », où l'âge moyen (38,3 ans) est le plus bas, la part des moins de 30 ans (27,9 %) baisse de 5,9 points par rapport à 2014. À l'opposé, les agents âgés de 50 ans et plus représentent 41,8 % des agents territoriaux (+0,4 point par rapport à 2018). En cinq ans, leur part a augmenté de 4,4 points. Ils sont particulièrement nombreux dans la filière technique (47,5 %) où leur part a augmenté de 0,6 point en un an et de 5,3 points par rapport à 2014.

**Dans la FPE, la part des 50 ans et plus s'élève à 31,7 %, soit près du double de la part des agents âgés de moins de 30 ans.**

Dans ce versant, les agents sont âgés de 42,9 ans en moyenne. En cinq ans, la part des 50 ans et plus a progressé presque deux fois plus

**Figure 11 : Pyramide des âges par versant au 31 décembre 2019**



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

vite dans les EPA que dans les ministères (+3,8 points pour s'établir à 32,5 %, contre +2,0 points à 31,4 %). Les agents des ministères économiques et financiers restent les plus âgés de la FPE (ministères y compris EPA) avec un âge moyen de 47,6 ans. À l'opposé, du fait de la présence de militaires, les ministères des Armées (36,4 ans) et de l'Intérieur (40,3 ans) sont ceux où l'âge moyen est le plus faible.

**La FPH est le versant qui compte le plus de jeunes: les agents y sont âgés de 42,0 ans en moyenne et 17,9 %**

**ont moins de 30 ans.** Néanmoins, la part des jeunes y baisse pour la sixième année consécutive. En 2019, elle baisse notamment dans les filières soignante (-0,2 point pour 18,5 %) et médico-technique (-0,4 point pour 20,0 %), où les moins de 30 ans sont le plus présents. À l'opposé, la part des 50 ans et plus continue d'augmenter avec +0,4 point en cinq ans pour atteindre 30,7 % en 2019. C'est dans les filières « administrative » et « technique-ouvrière » que cette part est la plus forte (respectivement 38,7 % et 39,8 %).

## Personnels entrant et sortant de la fonction publique en 2019

Hors bénéficiaires de contrats aidés, la rotation du personnel est quasi stable dans la fonction publique. Le taux d'entrée s'établit à 8,8 % (+0,1 point sur un an) et le taux de sortie à 8,0 % (stable). En 2017 et 2018, le taux de rotation des agents civils sous statut public avait augmenté sous l'effet de la transformation d'une partie des contrats aidés en contractuels. En 2019, il demeure élevé malgré un ralentissement de cet effet.

Hors bénéficiaires de contrats aidés, le taux d'entrée progresse dans les trois versants tandis que le taux de sortie augmente dans la FPE et la FPH et diminue dans la FPT.

Les mouvements d'entrée et de sortie ne se limitent pas aux seules entrées et sorties évaluées en fin d'année. En effet, certains agents, très majoritairement des contractuels, ont des contrats courts conduisant à entrer et sortir de la fonction publique au cours de la même année : leur nombre augmente de 7,0 % en 2019, plus fortement qu'en 2017 et 2018.

Enfin, les flux d'entrées-sorties s'accompagnent de changement de situation, de versant et de statut notamment. Les effectifs de fonctionnaires diminuent moins que le seul effet d'un solde des entrées-sorties négatif car il est partiellement compensé par 92 700 titularisations en cours d'année. Les effectifs de contractuels augmentent globalement dans la fonction publique grâce au solde des entrées-sorties alors que les changements de statut jouent négativement sur leurs effectifs dans la FPT et la FPH (respectivement 46 200 et 32 100). Le solde des flux inter-versants est positif pour la FPE (+600) et la FPT (+1 700) qui accueillent notamment des personnels soignants et médicaux de la FPH.

### La rotation du personnel de droit public se maintient malgré un ralentissement de la transformation de contrats aidés en contractuels

On définit ici les entrants comme les agents présents dans les décomptes de l'emploi public au 31 décembre 2019 et pas au 31 décembre 2018. Symétriquement, un sortant est une personne comptabilisée parmi les agents publics au 31 décembre 2018, mais pas au 31 décembre 2019.

#### Entre fin 2018 et fin 2019, on compte 42 600 agents publics entrants de plus que de sortants si l'on exclut les bénéficiaires de contrats aidés et les militaires.

En 2019, 465 800 agents sont entrés dans la fonction publique, soit un taux d'entrée de 8,8 % (+0,1 point), hors bénéficiaires de contrats aidés et hors militaires. Le taux de sortie (8,0 %), inférieur au taux d'entrée, est stable. Ainsi, le taux de rotation des agents publics est quasi stable. Comme les deux années précédentes, une partie des entrées s'explique par le passage de 24 500 anciens contrats aidés sous le statut de contractuel (au sein du même versant). Cet effet est moins marqué qu'en 2018 où 31 400 bénéficiaires de contrats aidés étaient devenus contractuels. Ces entrées ne sont plus considérées comme telles si on considère les effectifs y compris contrats aidés. Dans ce cas, les entrées demeurent plus nombreuses que les sorties contrairement à 2018, avec un taux ajusté d'entrée de 8,4 %.

#### Les mouvements d'entrées-sorties concernent surtout les contractuels du fait de périodes d'emploi plus

courtes avec une part importante de CDD. Ainsi, les contractuels représentent les trois quarts de l'ensemble des entrants de la fonction publique et la moitié des sortants, alors qu'ils ne représentent qu'un agent civil sur cinq. À l'inverse, le poids des fonctionnaires dans les entrées-sorties est moindre que celui qu'ils représentent dans les effectifs de la fonction publique. Les sorties de fonctionnaires sont plus de deux fois plus nombreuses que les entrées dans la fonction publique sous ce statut (176 000 contre 76 600). Ainsi, le taux de rotation des fonctionnaires (3,3 %) est beaucoup plus faible que celui des contractuels (25,4 %). Cet écart traduit des durées moyennes d'emploi dans la fonction publique différentes : 29 ans pour les fonctionnaires et moins de 4 ans pour les contractuels.

### Une hausse de l'âge d'entrée et de sortie des agents publics

La moyenne d'âge des entrants est de 34,7 ans (+0,4 an par rapport à 2018). Parmi ceux-ci (hors militaires et contrats aidés), la moyenne d'âge est plus élevée chez les fonctionnaires (35,9 ans) que pour les contractuels (34,7 ans, +0,5 an par rapport à 2018) et les « autres catégories et statuts » (30,5 ans, -0,2 an). En effet, les « autres catégories et statuts » incluent les apprentis, qui intègrent le marché du travail plus jeune. Par ailleurs, l'âge moyen des entrants est plus bas dans la FPH (32,5 ans) que dans les deux autres versants. La proportion de fonctionnaires entrant à 25 ans ou moins est de 23,7 % (contre 23,1 % en



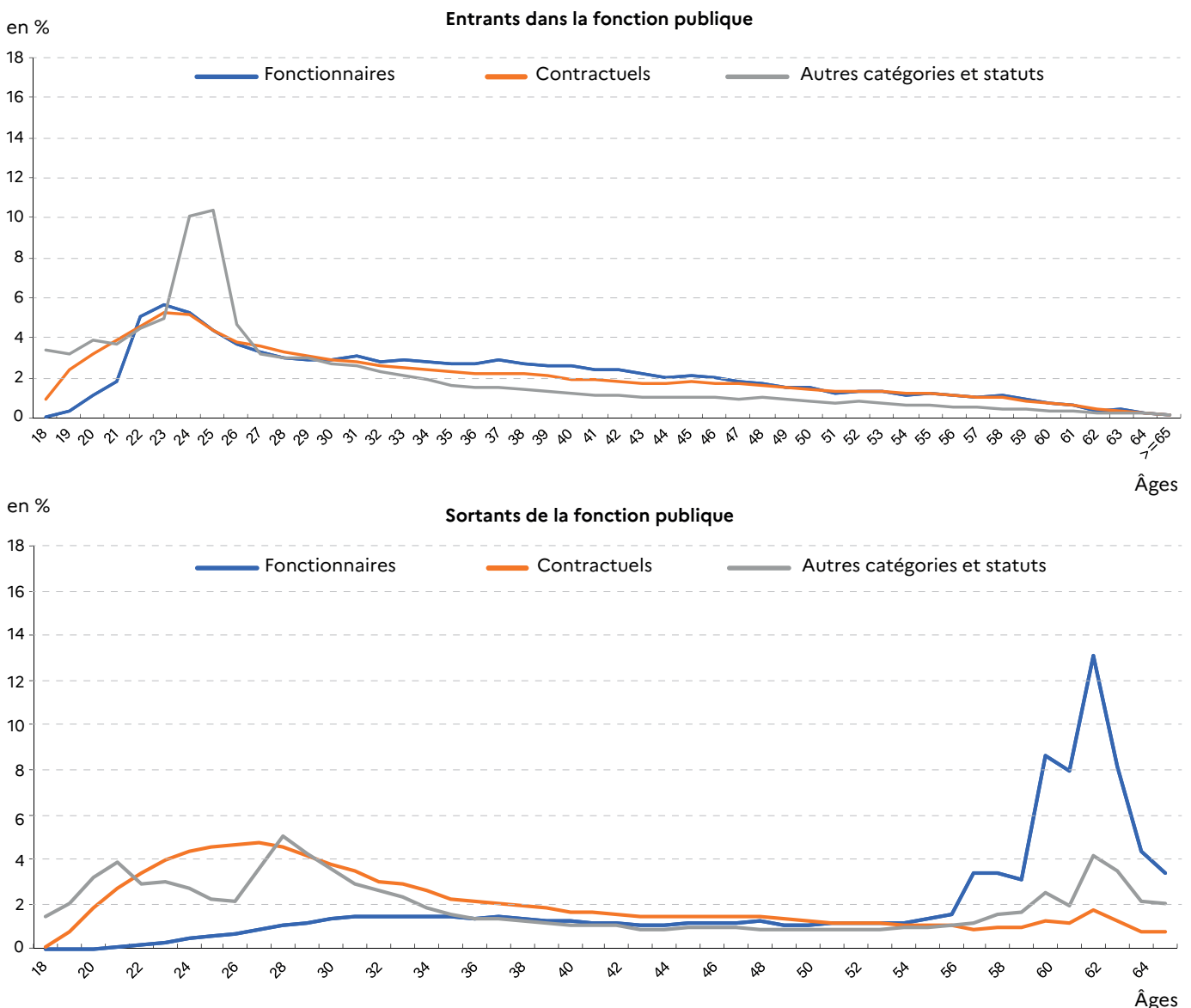
2018), alors qu'elle est de 29,8 % pour les contractuels (comme en 2018).

**Les sorties ne sont pas toutes liées à un départ à la retraite.** Hors militaires et contrats aidés, la moyenne d'âge des sortants est de 44,1 ans (+0,9 an). Un tiers des fonctionnaires sortants est âgé de plus de 60 ans, 8,5 % de 60 ans et 13,3 % de 55 à 59 ans, mais près d'un tiers a moins de 50 ans (32,1 %) (Figure 12). Le flux d'agents fonctionnaires sortants correspond aux départs à la retraite et à des disponibilités des agents dans certains cas, mais s'explique également par des départs pour exercer dans le privé comme salarié ou en libéral. Pour les « autres catégories et statuts », en revanche, deux pics de départs sont observés, soit en fin de carrière (28,8 % ont 55 ans ou plus, -1,6 point par rapport à 2018) soit après un court passage dans la fonction publique (40,4 % des départs ont moins de 30

ans, soit +0,4 point par rapport à 2018), notamment pour les apprentis et les internes de la FPH. Enfin, les contractuels partent principalement après un passage court dans la fonction publique (43 % ont moins de 30 ans, -1 point, et les deux tiers moins de 40 ans).

**En 2019, la FPE se caractérise par une légère augmentation des taux de sortants et d'entrants.** Le nombre d'entrants dans la FPE s'établit à 183000 hors mouvements inter-versants de la fonction publique (Figure 13), en hausse de 2,3 %, soit 3900 entrants de plus qu'en 2018. Le taux d'entrée augmente plus modérément qu'en 2018 (+0,1 point, après +0,2 point) et s'établit à 8,4 %. Le nombre de contractuels entrants augmente fortement (+8,4 %). Cette hausse résulte d'une part de l'augmentation des recrutements d'anciens bénéficiaires de contrats aidés en tant que contractuels (17100, après 15500 en 2018), notam-

Figure 12 : Profil par âge des entrants et des sortants de la fonction publique en 2019



Source : Siasp, Insee, Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en France (métropole + DOM, hors COM), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : En 2019, 5,24 % des entrants contractuels intègrent la fonction publique à 23 ans.

Figure 13 : Nombre d'entrants et de sortants et taux d'entrée et de sortie, par versant, sexe et statut en 2019

		Entrées				Sorties			
		Nombre d'entrants (en milliers)	Évolution par rapport à 2018 (en %)	Taux d'entrée (en %)	Variation du taux d'entrée (en point de %)	Nombre de sortants (en milliers)	Évolution par rapport à 2018 (en %)	Taux de sortie (en %)	Variation du taux de sortie (en point de %)
Ensemble de la fonction publique	Femmes	317,6	4,1	9,2	0,3	277,1	1,7	8,0	0,0
	Hommes	148,2	-1,2	8,1	-0,1	146,1	0,6	8,0	0,0
	<b>Ensemble</b>	<b>465,8</b>	<b>2,3</b>	<b>8,8</b>	<b>0,1</b>	<b>423,2</b>	<b>1,3</b>	<b>8,0</b>	<b>0,0</b>
Fonction publique de l'État	Femmes	122,0	6,8	9,1	0,4	98,2	3,3	7,3	0,1
	Hommes <sup>(1)</sup>	61,0	-6,0	7,4	-0,5	65,1	2,1	7,9	0,2
	<b>Ensemble</b>	<b>183,0</b>	<b>2,2</b>	<b>8,4</b>	<b>0,1</b>	<b>163,2</b>	<b>2,8</b>	<b>7,5</b>	<b>0,1</b>
Fonction publique territoriale	Femmes	111,7	2,5	9,5	0,2	101,5	-0,9	8,6	-0,1
	Hommes	62,8	2,1	8,4	0,1	57,7	-0,9	7,7	-0,1
	<b>Ensemble</b>	<b>174,5</b>	<b>2,4</b>	<b>9,1</b>	<b>0,1</b>	<b>159,2</b>	<b>-0,9</b>	<b>8,3</b>	<b>-0,1</b>
Fonction publique hospitalière	Femmes	83,9	2,4	9,1	0,2	77,5	3,2	8,4	0,2
	Hommes	24,3	3,5	9,4	0,3	23,3	0,4	9,0	0,0
	<b>Ensemble</b>	<b>108,3</b>	<b>2,6</b>	<b>9,2</b>	<b>0,2</b>	<b>100,8</b>	<b>2,6</b>	<b>8,5</b>	<b>0,2</b>
Fonctionnaires	Femmes	49,0	-5,8	2,0	-0,1	114,8	1,0	4,7	0,1
	Hommes	27,5	-9,6	2,0	-0,2	61,2	-1,9	4,5	-0,1
	<b>Ensemble</b>	<b>76,6</b>	<b>-7,2</b>	<b>2,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>176,0</b>	<b>0,0</b>	<b>4,6</b>	<b>0,0</b>
Contractuels	Femmes	244,7	6,4	32,7	0,1	139,5	2,4	18,6	-0,7
	Hommes	104,7	0,4	30,1	-0,9	69,5	2,0	19,9	-0,3
	<b>Ensemble</b>	<b>349,4</b>	<b>4,5</b>	<b>31,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>208,9</b>	<b>2,3</b>	<b>19,0</b>	<b>-0,5</b>
Autres catégories et statuts	Femmes	23,9	3,7	10,4	0,4	22,9	0,8	9,9	0,1
	Hommes	15,9	4,7	12,3	0,5	15,4	5,3	12,0	0,6
	<b>Ensemble</b>	<b>39,8</b>	<b>4,1</b>	<b>11,1</b>	<b>0,4</b>	<b>38,3</b>	<b>2,6</b>	<b>10,7</b>	<b>0,3</b>

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en France (métropole + DOM, hors COM), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés et militaires.

Note : Les données de ce tableau ne sont pas directement comparables aux données publiées dans le rapport annuel 2020. En effet, les militaires sont désormais complètement exclus ; ainsi, un militaire fin 2018 devenant fonctionnaire en 2019 est compté comme une entrée. Par ailleurs, les identifiants permettant de suivre les individus d'une année sur l'autre ne sont pas toujours bien renseignés : une nouvelle méthode permet de mieux prendre en compte ces cas.

(1) Du fait d'une baisse de la qualité, certains militaires occupant des postes secondaires ne sont plus repérables comme depuis 2018. Ces postes ont ainsi été considérés comme des entrées en 2018. Cette surestimation des entrées en 2018 (environ 1000 postes concernés), qui concerne quasi exclusivement des hommes, induit une surestimation de l'ordre de 1 point de la baisse des entrées par rapport à 2018 et de 0,1 point de la baisse du taux d'entrée.

Lecture : Au 31 décembre 2019, on compte 465 800 entrants dans la fonction publique soit 2,3 % de plus qu'au 31 décembre 2018. Le taux d'entrée, c'est-à-dire le nombre d'entrants rapporté au nombre moyen d'agents pendant l'année est égal à 8,8 %, en hausse de 0,1 point par rapport à l'année précédente.

ment dans les ministères de l'enseignement et d'autre part d'une augmentation des autres recrutements de contractuels (+8,3 %). En revanche, le nombre de fonctionnaires entrants diminue (-11,2 %) ; le tiers de cette baisse se concentre dans quatre établissements, dont l'École nationale d'administration pénitentiaire (-900 entrées, après une année 2018 marquée par l'organisation de deux sessions du concours de surveillant pénitentiaire) et l'École nationale de la police de Nîmes (-400 entrées). Les entrées des « autres catégories et statuts » se replient nettement (-6,2 %) pour la deuxième année consécutive après une forte progression depuis 2016, qui s'expliquait par la montée en charge du plan de relance de l'apprentissage dans la FPE.

**Le nombre de sortants de la FPE s'établit à 163 200, en hausse de 2,8 % par rapport à 2018.** Cette augmenta-

tion est portée par les contractuels, qui représentent plus de la moitié des sortants de la FPE et dont le nombre de sorties augmente, comme en 2018, de 4 500. Le taux de sortie est ainsi à 7,5 % (+0,1 point).

Le taux de rotation s'établit à 8,0 % (+0,1 point) dans la FPE, et y compris bénéficiaires de contrats aidés il est moins élevé (7,8 %) et baisse de 0,3 point par rapport à 2018.

**Dans la FPT, le nombre d'entrants augmente alors que le nombre de sortants diminue.** Le nombre de passages de contrats aidés à contractuels (ici comptés comme des entrées dans la fonction publique) diminue par rapport à 2018 (5 800, après 11 700 en 2018). Pour autant, le nombre d'entrants dans la FPT augmente pour la quatrième année consécutive. La FPT

comptabilise 174 500 entrants en 2019 (+2,4 %). Le taux d'entrée est de 9,1 % et augmente de 0,1 point par rapport à 2018. Le nombre d'entrants augmente sous l'effet d'une hausse de 2,8 % du nombre de contractuels entrants (+3 800), toutefois moins marquée qu'en 2018 (+5,7 %). Le nombre de fonctionnaires entrants baisse quant à lui de 4,0 % (après -7,8 % en 2018). Le nombre de sortants baisse (-0,9 %) après avoir fortement progressé en 2018 (+9,0 %, soit +13 600 sortants). Le recul du nombre de sortants ne concerne néanmoins que les contractuels (-2,4 %), qui représentent la moitié des sortants. Les sorties de fonctionnaires continuent à augmenter mais nettement moins vite qu'en 2018 (+0,3 %, après +7,6 %).

Ainsi, le taux de rotation des agents territoriaux est stable par rapport à 2018 et s'établit à 8,7 %. En prenant en compte les bénéficiaires de contrats aidés il est également stable (9,1 %).

**Dans la FPH, les nombres d'entrants et de sortants augmentent au même rythme (+2,6 %).** Ils sont respectivement de 108 300 personnes et 100 800. Les taux d'entrée et de sortie s'élèvent à 9,2 % (+0,2 point) et à 8,5 % (+0,2 point). La hausse du nombre d'entrants concerne tous les statuts mais est plus marquée pour les « autres catégories et statuts » qui recouvrent dans la FPH le personnel médical (+7,5 % après +2,9 % en 2018). À l'inverse des autres versants, les entrées de fonctionnaires augmentent (+3,2 %). En outre, le nombre de sortants augmente pour les contractuels

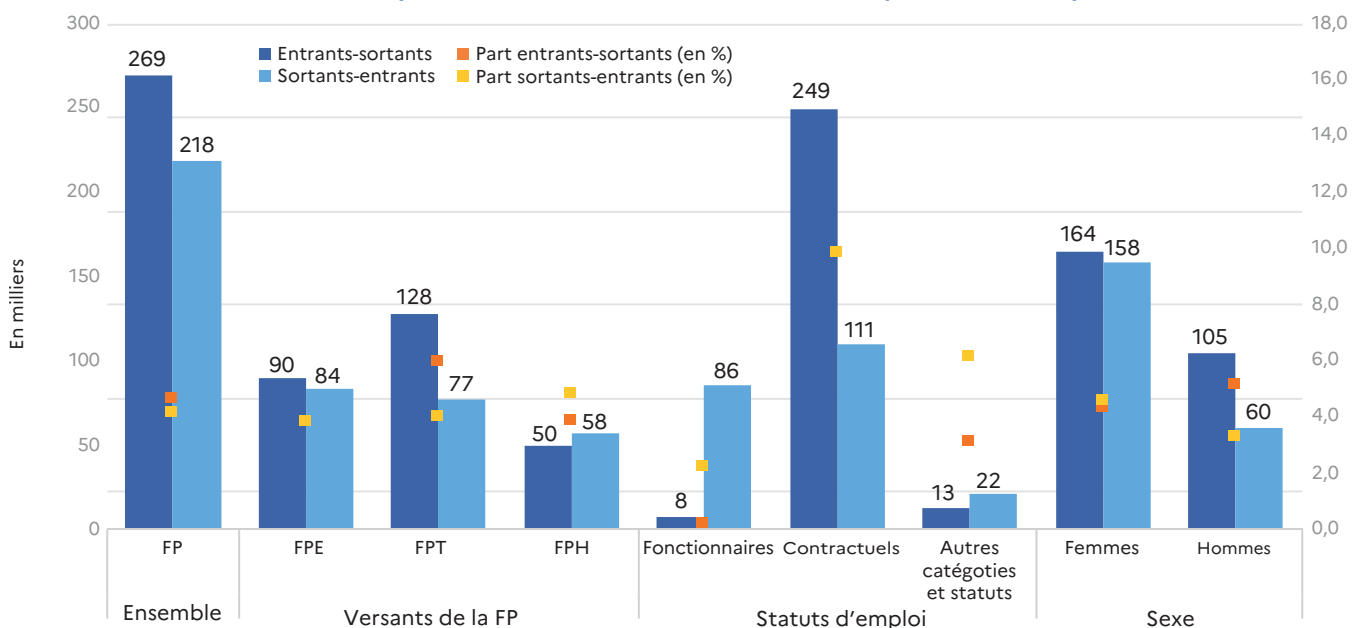
et les autres catégories et statuts mais diminue pour les fonctionnaires (-0,9 %) dont les sorties excèdent toujours les entrées. Dans la FPH, le taux de rotation est de 8,8 % (+0,2 point). Il est peu modifié par l'inclusion des contrats aidés, relativement peu nombreux dans ce versant. Y compris contrats aidés, il s'élève à 8,9 % (+0,2 point).

### Le nombre d'agents présents une partie seulement de l'année continue d'augmenter

**En 2019, 269 100 agents civils ont travaillé une partie de l'année sans être présents ni fin 2018 ni fin 2019 (Figure 14).** Même si les contrats de moins d'un an peuvent être à cheval sur deux années, ces cas sont représentatifs en évolution de l'ensemble des contrats de moins d'un an. Ce nombre est en hausse de 7,0 % (+17 500) par rapport à 2018 (après +3,2 % en 2018). Au total, 4,6 % des agents civils ayant occupé au moins un emploi dans la fonction publique dans l'année (hors bénéficiaires de contrats aidés) ont occupé des emplois courts qualifiés d'« entrants-sortants », une part en hausse de 0,2 point (après +0,1 point en 2018). Les agents de la FPT (6,0 %) sont plus concernés que ceux de la FPE (3,8 %) et de la FPH (3,9 %). Il s'agit dans neuf cas sur dix de contractuels (16,5 % des contractuels). Les hommes (5,2 %) sont davantage concernés que les femmes (4,3 %) et ce quels que soient le statut et le versant.

**Parmi les personnes présentes fin 2019, 218 500 agents civils ont connu une interruption d'activité, soit 4,1 %**

**Figure 14 : Effectifs (hors militaires) qui à la fois entrent et sortent de la fonction publique (entrants-sortants) ou interrompent leur activité (sortants-entrants), par versant et par statut en 2019**



Source : Siasp, Insee, Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en France (métropole + DOM, hors COM), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : En 2019, 269 000 agents de la fonction publique ont travaillé seulement une partie de l'année, c'est-à-dire qu'ils sont à la fois entrés et sortis de la fonction publique au cours de l'année. Par ailleurs, 218 000 ont connu une interruption d'activité, c'est-à-dire qu'ils sont sortis puis rentrés dans la fonction publique au cours de l'année. Les 269 000 entrants-sortants représentent 4,6 % des effectifs présents en fin d'année et les sortants-entrants en représentent 4,1 %.

**(-0,1 point sur un an).** Il s'agit d'agents présents en fin d'années 2018 et 2019 mais ayant interrompu leur activité en cours d'années pour des raisons diverses : une période de disponibilité pour un fonctionnaire, une période d'inactivité ou d'activité hors de la fonction publique pour un contractuel, un congé parental, etc. Le nombre de ces sortants-entrants est en baisse de 1700 agents en 2019 (-0,8 %, après +5,9 % en 2018 et +7,5 % en 2017). En 2019, la FPH est le versant le plus concerné (4,9 %, en hausse de 0,1 point) devant la FPT (4,0 %, en baisse de 0,1 point) et la FPE (3,8 %, en baisse de 0,2 point). Au total, 9,8 % des contractuels (-0,3 point en 2019) sont concernés contre seulement 2,3 % des fonctionnaires (-0,1 point).

**La diminution des effectifs de fonctionnaires due au solde des entrées-sorties est partiellement compensée par les titularisations**

Comme en 2018, dans chaque versant, le solde des entrées-sorties des fonctionnaires est nettement négatif mais est en partie compensé par les titularisations en cours d'année (Figure 15). Dans les trois versants, le solde des entrées-sorties, y compris mobi-

lités inter-versants, des fonctionnaires est négatif : -19 200 dans la FPE, -46 300 dans la FPT et -36 800 dans la FPH. En revanche, dans les trois versants, peu de fonctionnaires changent de statut en cours d'année, alors que nombre de contractuels sont titularisés. Ainsi, en 2019, 14 400 contractuels sont devenus fonctionnaires dans la FPE, 46 200 dans la FPT, compensant presque le solde négatif des entrées-sorties et 32 100 dans la FPH, en lien notamment avec le processus de recrutement des infirmiers (qui sont d'abord recrutés comme contractuels pendant leur formation avant d'être titularisés).

**Pour les contractuels, les entrées excèdent les sorties dans les trois versants et le solde des changements de statut est positif dans la FPE et négatif dans la FPT et la FPH, où les contractualisations d'anciens bénéficiaires de contrats aidés se sont raréfiées.** En 2019, dans les trois versants, le solde des entrées-sorties des contractuels est nettement positif : +26 700 dans la FPE, +54 200 dans la FPT et +38 600 dans la FPH. Dans les trois versants, ce solde a augmenté. Dans la FPE, la hausse des effectifs de contractuels s'explique par les

**Figure 15 : Contribution des flux d'emplois (entrées, sorties et changements de statut) à l'évolution de l'emploi en 2019** (effectifs physiques en milliers)

	Effectifs fin 2018	Entrées	dont entrées inter-versants	Sorties	dont sorties inter-versants	Statut fin 2018					Effectifs fin 2019	
						Fonctionnaires	Contractuels	Autres catégories et statuts	Bénéficiaires de contrats aidés	nd		
<b>Fonction publique de l'État</b>	Fonctionnaires	1545,1	44,9	3,7	64,1	2,5	1479,2	14,4	0,7	0,2	0,3	1539,6
	Contractuels	440,2	115,8	4,8	89,1	4,8	1,5	324,6	1,0	171	9,1	469,0
	Autres catégories et statuts	176,4	13,8	0,5	15,9	0,5	0,1	0,9	158,7	0,0	0,2	173,7
	Bénéficiaires de contrats aidés	33,2	6,6	0,1	10,4	0,7	0,0	1,9	0,0	5,5	0,0	14,0
<b>Fonction publique territoriale</b>	Fonctionnaires	1468,3	26,4	4,3	72,6	3,3	1391,0	46,2	0,4	2,5	1,9	1468,4
	Contractuels	391,1	139,2	5,4	85,0	4,8	2,5	258,3	1,7	5,8	0,2	407,7
	Autres catégories et statuts	59,5	9,9	0,3	8,8	0,2	0,1	0,7	48,5	0,1	0,0	59,3
	Bénéficiaires de contrats aidés	38,6	18,0	0,1	16,4	0,2	0,0	0,8	0,0	13,7	0,0	32,5
<b>Fonction publique hospitalière</b>	Fonctionnaires	816,6	11,6	1,2	48,4	3,5	766,5	32,1	0,1	0,1	0,0	810,5
	Contractuels	239,1	82,2	2,9	43,6	2,3	1,6	162,2	0,3	1,6	0,1	248,0
	Autres catégories et statuts	123,4	18,2	1,4	16,3	2,0	0,0	0,8	105,7	0,0	1,1	125,9
	Bénéficiaires de contrats aidés	6,8	2,6	0,0	2,8	0,1	0,0	0,2	0,0	2,3	0,0	5,2

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en France (métropole + DOM, hors COM), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Par construction, l'emploi fin 2019 dans un statut équivaut à l'emploi fin 2018, net des entrées et sorties, sommé aux changements statutaires vers ce statut. Ainsi, pour chaque ligne, la somme de la répartition par statut des agents présents fin 2018 et les entrées équivaut aux effectifs fin 2019. Des écarts résiduels peuvent subsister car, dans de rares cas, certains agents ne peuvent être suivis d'une année sur l'autre et ne sont donc comptés ni dans les entrées ni dans les effectifs fin 2018 (ces cas sont comptabilisés dans la colonne « nd »).

Lecture : Au 31 décembre 2019, on compte 1539600 fonctionnaires dans la fonction publique de l'État contre 1545100 fin 2018. Ce différentiel de 5500 fonctionnaires, vient des 44900 entrées de fonctionnaires (dont 3700 en provenance d'un autre versant) et des 64100 sorties, mais aussi de la titularisation de 14400 contractuels, de 700 autres statuts et de 200 contrats aidés présents fin 2018.

changements de statut en cours d'année. En effet, les bénéficiaires de contrats aidés devenus contractuels ont été particulièrement nombreux (17 100 après 15 500 en 2018) et leur nombre excède celui des titularisations. En revanche, pour les contractuels de la FPT et de la FPH, le solde des changements de statut en cours d'année est négatif. C'était déjà le cas en 2018, mais en 2019, ce solde s'est creusé sous le double effet de titularisations plus nombreuses (46 200 après 41 400 dans la FPT et 32 100 après 28 300 dans la FPH) et d'une raréfaction des passages de contrats aidés à contractuels (5 800, après 11 700 dans la FPT et 1 600, après 4 200 dans la FPH).

**La mobilité entre versants s'opère plus souvent de la FPH vers les deux autres versants que dans le sens inverse.** Le solde des mobilités inter-versants est négatif pour la FPH (-2 300, après -1 800 en 2018) et positif pour les deux autres versants (+1 700 dans la FPT et +600 dans la FPE). Ces mobilités s'expliquent essentiellement par des passages vers la FPT et la FPE de personnels soignants et médicaux. En 2019, parmi les anciens agents de la FPH, 400 sont assistants de soins territoriaux, 400 infirmiers territoriaux et 300 puéricultrices territoriales au sein de la FPT, et 1 100 assistants des universités - assistants des hôpi-

taux et 100 infirmiers de l'Éducation nationale dans la FPE.

**Au-delà de 50 ans, logiquement, les sorties excèdent fortement les entrées pour les fonctionnaires alors que le solde des entrées-sorties demeure positif pour les contractuels.** En 2019, les entrées de contractuels sont plus nombreuses que leurs sorties y compris pour les agents de 50 ans et plus (42 500 entrées pour 41 900 sorties). Par versant, la FPE fait exception avec 16 600 sorties d'agents de 50 ans et plus pour 15 600 entrées. En revanche, logiquement, pour les fonctionnaires déroulant une carrière dans la fonction publique, le solde total des entrées-sorties s'explique en grande partie par les départs en retraite avec solde très négatif pour les agents de 50 ans et plus. Dans la FPH, le solde pour les fonctionnaires est négatif quel que soit l'âge, en lien avec le processus de recrutement des infirmiers systématiquement recrutés comme contractuels lors de leur formation puis comptés dans les titularisations à l'issue de leur formation. Les fonctionnaires hospitaliers ont en outre un taux de sortie plus élevé que dans les deux autres versants, notamment les 30-39 ans dont 5,0 % des fonctionnaires en poste fin 2018 quittent la FPH en 2019 contre seulement 3,2 % dans la FPT et 2,3 % dans la FPE.

### Bibliographie

Ba A. et Pons Y. (2020), « L'emploi dans la fonction publique en 2018 », Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2019, DGAFP.

Donzeau N. et Pons Y. (2021), « En 2019, l'emploi augmente dans les trois versants de la fonction publique », *Insee Première* n° 1842, mars 2021, Insee.

Massis D. (2020), « En 2019, l'emploi dans la fonction publique territoriale progresse après trois années de recul », *BIS* n° 148, décembre 2020, DGCL.

Plus d'informations sur  
[www.fonction-publique.gouv.fr](http://www.fonction-publique.gouv.fr)



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSFORMATION  
ET DE LA FONCTION  
PUBLIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de l'administration et  
de la fonction publique**

---

Directrice de la publication: **Nathalie Colin**  
Rédacteur en chef: **Adrien Friez**  
Responsable d'édition: **Nadine Gautier**

Point Stat n°35 - **ISSN : 2267-6570**

Sous-direction des études, des statistiques et des  
systèmes d'information  
DGAFP - 139, rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12